

Le « développement d’abord » comme seule réponse à la vulnérabilité des PED : un outil pour détecter les stratégies de subsistances (Extrait de « Développement First » ENDA TM, 2002 ; 6p. – English, .Chapter 8 in « The future is now » , vol. 3, IIED, 2002.).

« Le développement d’abord » est, en premier lieu, une analyse en profondeur des causes (plus que des conséquences) de la vulnérabilité intrinsèque qui caractérise les PED et qui se manifeste par une forte paupérisation.

Pourquoi les PED sont vulnérables ?

L’ensemble des Conventions issues de Rio introduit (ou réintroduit) le concept de vulnérabilité aux effets de la désertification, au réchauffement climatique, à la perte de biodiversité, etc. Cette manière de voir les choses entraîne tout un ensemble de Plan d’action ou de stratégie nationale (PAN, CN,...) qui, pour la plupart, occultent l’essence même de la vulnérabilité des populations les plus pauvres, à savoir leur vulnérabilité économique et sociale. **Il est grand temps de renverser l’approche et, comme l’a préconisé Amartya SEN, de commencer par l’analyse microéconomique et social avec ce qu’il nomme « entitlements »¹, à savoir la manière dont on peut satisfaire ses besoins élémentaires par la production, l’échange ou tout moyen légitime comme les obligations familiales, de parenté ou de réciprocité².**

Le patrimoine (ou actif) qu’un ménage a accumulé, comprend les investissements pour produire, les stocks, les liquidités et tout ce qu’un ménage est en droit d’obtenir dans le contexte économique et social où il évolue (autres ménages, famille, entreprises, administration, etc.). Toute rupture de la chaîne crée une situation de crise qui se manifeste en particulier par la famine et un état de paupérisation croissante. La vulnérabilité est donc la résultante de cette chaîne causale dans laquelle la « nature », et par suite ce qu’on appelle les impacts de la désertification, du CC ou autre, n’est qu’un élément parmi d’autres et non pas la raison unique.

On en revient ainsi à une problématique de développement endogène basé sur la conjonction des dynamiques social, de production et d’échange. Le rôle des Etats et de la communauté internationale est alors de réguler ce qui « échappe » à ces dynamiques endogènes, (à savoir les externalités négatives) : c’est la prise en compte, au niveau régional et mondial, de « biens collectifs » qui pour un continent, comme l’Afrique, couvrirait, en reprenant les analyses de L. Cook & J. Sachs³ : l’environnement, la santé publique, la

¹ Voir sur ce point Ribot, Jesse C., Antonio Rocha Magalhaes and Stahis Panagides. 1996 « Climate variability, Climate change and social vulnerability in the semi-arid tropics ». Cambridge: Cambridge University Press.

² Drèze, Jean and Amartya Sen. 1989. “Hunger and public action”. Oxford : Clarendon Press.

³ usinfo.state.gov/journals/ites/0201/ijee/ifis-pubgood.htm : This article (2001) is an abridgement of "Regional Public Goods in International Assistance" by Lisa D. Cook and Jeffrey Sachs, from *Global Public Goods: International Cooperation in the 21st Century*, edited by Inge Kaul, et. al., © 1999 by the United Nations Development Programme. Used by permission of Oxford University Press, Inc.)

réglementation et la stabilisation des marchés, la coordination des réseaux transfrontaliers, les télécommunications, les réseaux électriques, la recherche et la vulgarisation agricole et l'application des lois.

Le problème se déplace alors vers le financement de ces biens collectifs, c'est à dire la prise en charge de leur coût par une nouvelle répartition des ressources à l'échelle mondiale. L'APD se transforme ainsi en un flux de ressources nécessaires tant au Nord qu'au Sud pour réguler un développement plus durable pour l'ensemble de la planète. Elle n'est plus une sorte de bienfaisance humanitaire mais une des composantes de la régulation mondiale, tout comme les systèmes de répartition et de redistribution nationaux l'ont été pour asseoir le développement des pays industrialisés. L'équité tant prônée par toutes les Conventions internationales, et perçue de manière compartimentée suivant la Convention à laquelle on se réfère (exemple de l'équité dans le CDM), devient ainsi un des éléments moteurs du système puisqu'il participe à sa régulation.

De manière concrète et opérationnelle, on raisonne en deux phases :

Tableau 1 - Types de vulnérabilité et barrières au développement pour une population ciblée.

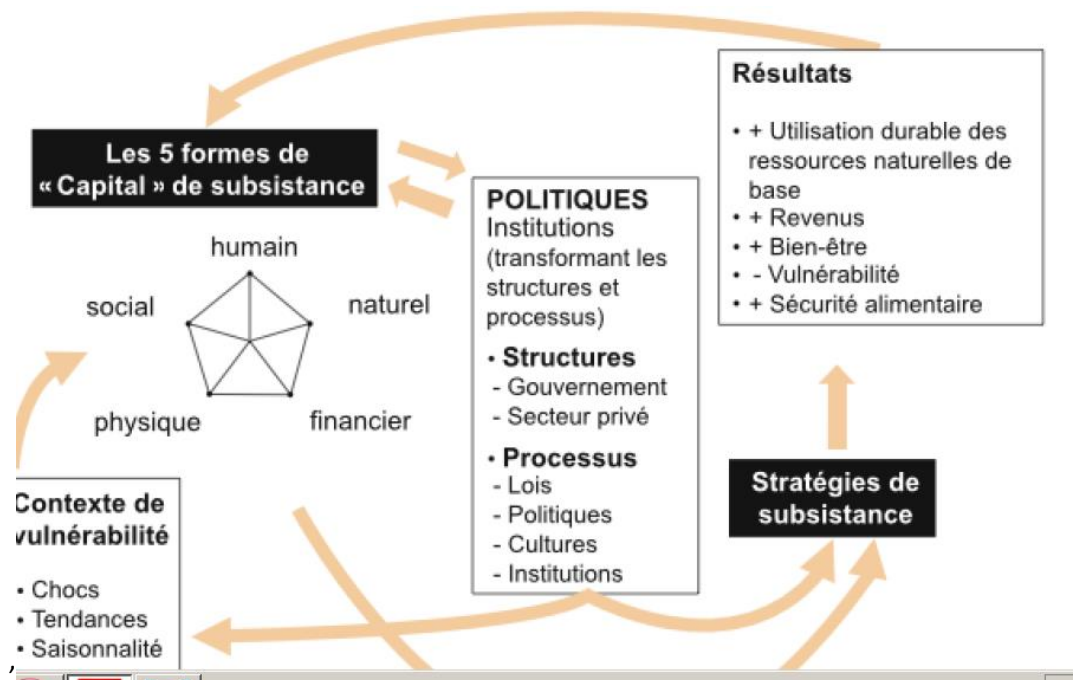
Tableau 2 – la recherche de stratégies de subsistances, du local au national.

Types de vulnérabilité et barrières au développement

Indic. Exposition

SERVICES RENDUS PAR LES ÉCOSYSTÈMES						
Humidité du sol	▲	■	▲	◦		75
Ressources en eau	▲	◦	■	◦		60
Bois de feu	□	◦	◦	◦		35
Pâturage/fourrage	■	◦	■	◦		55
... autres						
MOYENS D'EXISTENCE						
Récoltes vivrières	▲	■	□	◦		65
Récoltes de rente	▲	□	◦	◦		55
Bétail	■	□	□	◦		55
Charbon de bois	◦	◦	◦	◦		30
Travail occasionnel	□	◦	□	◦		40
... autres						
MODES D'EXISTENCE						
Petits exploitants	▲	□	□	◦		60
Nouveaux exploitants	□	◦	◦	◦		40
Commerçants	□	◦	■	◦		45
... autres						
INDICATEUR D'IMPACT	73	40	60	20		

Représentation schématique des moyens d'existence durable



D'après « PANA » UNFCCC, UNITAR, ENDA -TM. Genève, Juillet 2004. 84 p.